

Département du Finistère  
Arrondissement de Quimper

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU JEUDI 25 OCTOBRE 2018**

Le 25 octobre de l'An Deux Mil Dix Huit, le Conseil municipal de DOUARNENEZ, convoqué le 19 octobre 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François CADIC, Maire.

**CONSEILLERS EN EXERCICE : 33**

Nombre de Conseillers présents : 29

M. CADIC - Mme PLENIER - M. LE FLOCH - Mme TILLIER - M. BALANNEC - M. POULMARC'H -  
Mme QUÉRÉ - M. CARADEC - M. ALIDOR - M. LE BRIS - Mme CARIOU - Mme LOUBOUTIN -  
M. PERROT - Mme DARCHEN - M. LIGAVANT - Mme GALL - Mme DILER - Mme LE BRUN -  
M. BRUSQ - M. MANSON - M. PHILIPPE - Mme PETITDEMANGE - M. RAPHALEN - M. BOEUF -  
Mme JADÉ - M. GRIVEAU - Mme PIERRET - M. TUPIN - Mme PENCALET

Nombre de conseillers représentés : 4

Mme LANNOU donne procuration à M. ALIDOR - M. PAUL donne procuration à M. LE FLOCH -  
M. SPIERS donne procuration à M. PERROT - M. ROBERT donne procuration à Mme PENCALET

Nombre de conseiller absent : 0

M. RAPHALEN, Conseiller municipal, a été élu secrétaire de séance.

**N°18.10.20**

**Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement  
non collectif (SPANC)**

Conformément aux dispositions de l'article D 2224-3 du Code général des collectivités territoriales, Douarnenez Communauté nous a transmis le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif qui doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Après avoir entendu le rapport de M. Henri Caradec, Adjoint au Maire,  
le Conseil municipal,  
après en avoir délibéré,  
sur proposition du Maire,

PREND ACTE

du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public  
d'assainissement non collectif (SPANC).

Délibéré à Douarnenez, les jour, mois et an susdits,  
Pour Extrait Conforme,

**François CADIC**  
Maire

